



texte francophone à partir du paradigme non-forcément théologique du diable.

## INTRODUCTION

La question urgente, aujourd'hui, de la pseudo-conspiration juive retenue dans la réflexion présentée ici, permet de suivre le rapport épistémologique du texte francophone à la problématique du mal, et partant, les termes herméneutiques qu'une telle problématique appose à sa lecture. La réflexion constitue, en soi, le terme d'une série de travaux entamés depuis la fin des années 2000 et visant, peu ou prou, à établir la corrélation non-physique du paradoxe qui affecte l'ordre de la nature où le bien côtoie le mal, à l'exemple du fait colonial ou du principe du pouvoir, dans sa capacité d'annihilation, aujourd'hui, de l'espèce humaine. Cette série de travaux aura débouché sur la mise en exergue du principe du diable mais déplacé du domaine de la théologie et constitué en paradigme herméneutique ou épistémologique dans le domaine des sciences humaines, domaine également du fait littéraire dont participe le fait littéraire francophone, dans l'opposition foncière de cette dernière au principe du mal qui définit le fait colonial et ses incidences aujourd'hui. C'est dans ces termes épistémologiques que se comprend la problématique de la conspiration juive abordée ici, de même que sa révocation, qui explicite à son tour la question du mal qui intéresse, au plan épistémologique, le fait littéraire francophone.

La réflexion proposée s'inscrit donc dans une interrogation qui prend appui sur l'incidence du fait colonial dans la résistance épistémique au cœur du fait littéraire francophone. Elle y prend appui pour identifier notamment les conditions à partir desquelles le fait colonial a pu générer autant de déstructuration dans les espaces colonisés depuis, officiellement, la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au même moment où elle se justifie, dans les espaces qui l'ont générée, par des besoins de survie. La colonie de peuplement ou la colonie d'exploitation, ses deux modes d'expression historiques, répondent en effet à cet impératif de survie. L'interrogation débouche à la fois sur le paradoxe ainsi formulé, mais aussi sur le fondement religieux chrétien de ce paradoxe. En d'autres termes, c'est par la volonté de Dieu, Créateur du Bien et du Mal, que ce paradoxe prend pied dès les premiers chapitres du texte biblique, texte également fondateur du fait colonial et du modèle de l'État moderne proposé en corrélation avec ce fait colonial européen



monde du vivant sur la planète. Dans sa dénonciation de faits humains tel le fait colonial européen, dans la négation ultime, par ce dernier, de l'intégrité de l'être humain dans le cadre des espaces colonisés, le fait littéraire francophone, ou le textefrancophone<sup>72</sup>

Dans une première partie, la réflexion pose les conditions de constitution de la figure, souvent religieuse, du diable, ou du principe du diable, en paradigme épistémologique et herméneutique non-théologique. Elle présente ensuite le texte des Protocoles dans l'incidence de cette figure paradigmatique du diable dans son efficace discursive contre le peuple juif. Elle présente enfin la propre conspiration holistique de ce paradigme devenu sujet d'action dans l'histoire inquiétante de l'ère humaine où se sont autan les menaces nucléaires de volontés politiques stratégiques aujourd'hui, que les menaces de l'environnement et de la vie du vivant sur la planète, si ce n'est les risques d'annihilation de l'humain par la menace informatique. Dans son arrière-plan théorique et méthodologique, la réflexion s-

tout naturellement, celui de la récompense, qui sanctionne les bonnes actions, et celui de la punition, qui sanctionne les mauvaises actions. C'est dans cette conception, également, que s'introduit dans le principe de « Dieu » la notion contradictoire du Bien qui jouxte le Mal, et qui, ensemble, définiraient ce principe. « Dieu » est bonté, mais peut punir sur des générations. C'est ce que rappelle par exemple la réflexion philosophique que subsume l'ouvrage de W. Jay Wood, *God*(2011), sur la question de l'existence de Dieu :

Suppose there is a personal being perfect in wisdom, power and goodness, who created the world and sustains it in existence from moment to moment, and that your high--19.373 good(t i)-4(n)2(is11(s)-7( h(t i)-4(n)2(0.002,

Si, dès lors, le diable, en tant que principe, devait exister, ce serait dans son inclusion dans la volonté de Dieu, toujours comme principe. De ce point de vue logique, débouche la formulation du principe du diable où l'omnipotence de Dieu devait Lui avoir permis d'éliminer la souffrance (dans la propre double acception morale – moral evil– et naturelle – natural evil– de la souffrance liée aux actions nuisibles de l'être humain, par exemple, dans un cas, ou aux cataclysmes naturels, dans l'autre cas), ou le diable, de la sorte, mais où, du fait de l'existence de telle souffrance, induirait ainsi l'existence, « voulue » par Dieu, du diable. L'argument fondé ensuite sur l'évidence prend appui, cette fois, sur l'existence de la souffrance chez toute victime des deux acceptions morales et naturelles des causes de la souffrance. Ici, c'est parce que Dieu aurait permis cette souffrance difficilement justifiable que la réflexion conclut à la conception du diable autorisé par Dieu ou même d'un principe de Dieu qui intègre à la fois le Bien et le Mal comme principes d'intelligibilité.

Nous voudrions prendre, de toute évidence, le contrepied de telle réflexion au cœur de l'épistémologie occidentale, et chrétienne particulièrement, pour l'apposer à la conception religieuse, chrétienne, par exemple également, du principe du diable, pour rappeler en quoi la propre conception de Dieu et celle du diable, dans ce cadre, souffrent du même vice de forme qu'elles proviennent, ensemble, d'un discours proposé par le biais de la révélation – biblique, notamment ici – où aucune validité en soi ne saurait être affectée à ce discours produit par un sujet humain (transmetteur de la révélation) au nom de ce qui serait alors la source divine de sa révélation-inspiration. Nous voudrions ensuite partir d'une posture, quasi-judiciaire toujours, pour interroger l'évidence que fournit le principe de l'inspiration poétique, tel que nous l'avions proposé, pour circonscrire le principe du diable dans son antinomie au Bien et dans sa distinction épistémologique d'avec le principe de Dieu à circonscrire alors exclusivement dans le principe du Bien. La réflexion qui s'ensuit

formulable par-delà le débat théologique où se conçoit déjà ce principe du diable, notamment dans la quasi-divinisation qui lui est conférée dans la conscience collective informée par le fait religieux. Il le devient aussi à partir d'une perspective qui restitue au principe de Dieu sa pertinence dans la conception de l'ordre de la vie et de ses manifestations, lieux où s'introduisent autant le principe du libre arbitre que celui de la souffrance qui avait pu, par exemple, induire l'invalidation du principe de Dieu. C'est alors qu'il devient possible de constituer le principe du diable, circonscrit dans le principe du mal, en paradigme herméneutique applicable à un contexte artistique, symbolique et discursif comme celui de la littérature francophone. Ce dernier est conçu, on le dira ainsi ici<sup>73</sup>

Dans une étude publiée en 2013 (voir Lawson-Hellu, 2013a) sur l'incidence du diable dans la constitution et dans l'efficace discursive du texte biblique, nous mettions notamment en évidence l'organisation textuelle de la Bible comme une totalité de récit que les outils de l'analyse littéraire des récits pouvaient permettre de mettre au jour quant à ses composantes symboliques et discursives, et quant à sa finalité idéologique paradoxale. Nous y revenons quelque peu ici pour la cohérence de la réfl

cela, bien que le paradigme du diable ait pu être identifié dans une telle entreprise qui excède le temps matériel de composition du texte, ainsi que l'étendue dans l'espace de la constitution du texte, il n'en demeure pas moins qu'il aura fini par induire des faits humains comme la discrimination d'ensemble de la femme dans l'imaginaire collectif occidental, l'hégémonie linguistique, qui explique une part importante des politiques coloniales européennes, mais aussi la création de l'État d'Israël dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle. Dans sa dimension idéologique, que l'étude a permis de dissocier d'une éventuelle corrélation avec la Transcendance divine, le texte biblique, en dehors de ses vices de forme constitutifs e7(a)2(7ds)1( e)1(7(a)2(7 ,)14)-6(in)1(as)1( c)8(o)1(l),-0.00314( )1(f)3(2r



idéologiques dont il sera question dans la deuxième partie de la réflexion.

Dans une deuxième étude, également publiée en 2013 (voir Lawson-Hellu, 2013b), et que nous voudrions rappeler brièvement ici, pour l'intelligibilité de la réflexion, dans le sens où elle en pose les bases quasi-judiciaires, mais foncièrement épistémologiques, il s'était agi de mettre au jour, là également, la prévalence de ce paradigme déjà évoqué du diable dans l'un des développements récents de la réflexion épistémologique occidentale, notamment dans la question de la déterritorialisation prise comme paradigme ou catégorie épistémologique intimement liée à la pensée postmoderne de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Dans une analyse herméneutique et pragmatique, énonciative, de ce paradigme de la déterritorialisation dans l'essai qui lui aura conféré toute sa popularité dans la pensée épistémologique de la fin du siècle, ici, les Mille plateaux de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980), il a été ainsi possible de dissocier les énonciateurs-auteurs de la formulation théorique ou conceptuelle du paradigme au profit d'un énonciateur-parasite qui se revendique d'une instance théologique antinomique à Dieu et à la Création, c'est-à-dire à la réalité de l'espèce humaine, et qui promeut des antivaleurs que rejette par-exemple la collectivité humaine, à l'exemple du cancer et du déracinement de l'individu. Ces antivaleurs sont inscrites, par la même instance, dans l'intelligibilité du paradigme de la déterritorialisation sans éveiller la vigilance du lecteur de l'essai, c'est-à-dire de l'ensemble de la communauté scientifique qui aura pris





texte en littérature sont pris en considération, et nous retiendrons de l'ouvrage, pour des raisons matérielles évidentes, le seul contenu de son chapitre premier, en y adjoignant cependant le contenu de l'introduction et de la préface de l'édition française de 1979 que nous avons retenue. Une telle édition porte, et, cela, sans surprise, la mention suivante sur sa couverture, outre le titre de l'ouvrage : « La vérité sur Israël, ses plans, ses visées révélées par un document israélite », situant ainsi la problématique foncière des Protocoles dans leur portée antagoniste qu'il faudra circonscrire.

Dans ce chapitre premier, qui met en place l'argumentaire d'ensemble des Protocoles, l'énonciateur, qui choisit, dans l'ensemble du document, de s'exprimer soit à la première personne du singulier, le « je », ou à la première personne du pluriel, le « nous », procède par une apologie de contre-valeurs dans le projet qu'il présente de domination du monde par le peuple juif : « Je vais donc formuler notre système de votre point de vue et du point de vue des chrétiens » (PSS,1-2). Ces contre-valeurs en appellent ainsi, par exemple, à un gouvernement par la terreur, avec convocation de ce qu'il appelle la « loi de nature » fondée, pour lui, sur le droit dans la force. Dans le projet, il s'agira ainsi de contraindre l'État à recourir au despotisme comme mode de fonctionnement mais aussi comme stratégie du peuple juif, l'énonciateur invalidant au passage l'



la collectivité évoquée qui pousse à sa désapprobation profonde, voire à la haine contre elle.

À ce premier niveau d'appréhension, Les Protocoles intègrent le principe idéologique de la réaction, celui-là même qui produit une action qui dans ses effets finit par contredire ses intentions premières, et souvent dans un dessein déceptif. L'énonciateur y reprend son mot d'ordre fondé sur la force et l'hypocrisie et qui renforce la série de contre-



Vous verrez par la suite que cela servit à notre triomphe ; cela nous donna, entre autres, la possibilité d'obtenir l'atout le plus important, autrement dit, d'abolir les privilèges, l'essence même de l'aristocratie des chrétiens, et l'unique moyen de défense qu'ont contre nous les peuples et les nations. (PSS,13)

Ce futur simple, qui présente le fait comme accompli dans l'avenir (« Vous verrez »), c'est-à-dire sur la base de la certitude, va s'adjoindre, dans la déclaration, un passé simple (« cela servit ») qui transforme la projection en fait dont a connaissance l'énonciateur (« cela nous donna... »), ce que ne saurait réaliser l'humain, individuel ou collectif, y compris le peuple juif, à qui les propos et le projet sont attribués. Dans le cadre épistémologique de la réflexion ici, une telle connaissance, qui ne renvoie nullement le lecteur aux développements ultérieurs de l'histoire présentée dans le document, et qui, en cela, pourrait être versé dans le principe de la prophétie, excède le niveau de l'être humain et particulièrement celui du peuple juif placé au centre de son propos, en rejoignant toutes les caractéristiques débattues de la figure du diable, cette même figure qui transcende la réalité de l'être humain.

La question qui se pose, dès lors, est celle de l'intentionnalité de cette figure diabolique qui prend en charge l'énonciation (anonyme, dans le texte) des Protocoles, et cela, dans la logique réactionnaire qui sous-tend son entreprise discursive. Autrement dit, pourquoi vanter le plan, diabolique alors, sinon machiavélique, prêté au peuple juif, et susciter, en cela, par exemple, la réprobation qui donnera l'horreur du nazisme à son endroit, ou qui confortera encore aujourd'hui le principe de la conspiration planétaire ? Cette réprobation quasi-automatique que suscitent les Protocoles au nom de tout ce qui fait le fondement ontologique de l'être humain, la nécessité du Bien comme garant de la vie, par exemple, explique presque aussi automatiquement les termes de l'introduction de la version retenue ici des Protocoles pour la réflexion. L'auteur de l'introduction s'inscrit ainsi dans la perspective arabomusulmane pour fustiger le peuple juif. Nous y revenons quelque peu plus loin. C'est cette même réprobation qui fait évoquer les Protocoles dans le programme politique et militant de la résistance palestinienne, comme le rapporte le Wikipedia à toutes proportions gardées, contre l'instauration de l'État d'Israël aujourd'hui. La réponse à cette question est double, que nous voudrions formuler en termes d'hypothèses de travail : 1. Les Protocoles témoignent du statut et de la place du diable, comme paradigme épistémologique, dans la réalité humaine et de l'ensemble de son écosystème. Les Protocoles, dans leur effet nocif sur la





plus reculés, et les détails de l'ultime plan de campagne pour la conquête du pouvoir mondial, alors que tout semblait préparé pour commencer la lutte définitive.

Pour les Juifs, il n'y a d'autre droit que la force ; le libéralisme a détruit

l'or, il s'est empa

37.016lc)-3.016B13(isb3(islc)-Tc 0 Tw 2.56 0 T12.675)Tj)E106P\_1270 Tw 1.66





pour cette raison, la terre s'étant ouverte pour les avaler. Dans les dix commandements qui vont ensuite être intégrés dans l'Alliance, c'est-à-dire le contrat, que Dieu signe avec le peuple, les lois données par Dieu indiqueront, par exemple, qu'il faut prendre soin des serviteurs, alors que c'est ce même Dieu qui venait tout juste de faire sortir le peuple de la servitude. C'est également dans le cadre de cette Alliance, quoiqu'avec stt92(r) 1ibulMa

voies détournées des « punitions » des Israélites hier, des discriminations du Moyen Âge en Europe, ou encore de l'antisémitisme que les

devient aussi le gardien, d'où l'hypothèse proposée du gardien de la Trace Si les enfants égyptiens de Moïse deviennent les traces de la filiation divine, et si le texte biblique met en silence cette part de l'Histoire et prend soin de punir le peuple qui « retourne » au culte de la mère Isis, la réflexion ne peut qu'en déduire ses conclusions. Le diable a accès à la conscience des êtres humains, comme le précise l'écrivain

Cyrano de Bergerac, qui aura décrit dans ses Empires du soleil 1657

les gadgets multimédia de notre époque, mais depuis le 17<sup>e</sup> siècle, et que



de forme foncier, c'est-à-dire dans l'acceptation non-délibérée qu'elle induit face au projet d'annihilation qu'elle autorise. Le diable aurait besoin de l'accord du peuple pour lui faire subir la souffrance, sous le paravent de la responsabilité divine. Le diable, dans ce cadre, n'est pas non plus doté de pouvoir transcendant, mais bien d'une délégation de ce pouvoir auprès de la réalité dans laquelle vit l'être humain. De même, si le diable bénéficie d'une délégation de pouvoir de la Transcendance, son statut devient proche du système d'opération informatique qui gère l'univers virtuel de l'informatique pour son concepteur.

En tant que programmé posera-t-on dès lors, sa capacité d'intervention, quoique mesurée dans la destinée des humains (il ne saurait générer la vie), lui confère, dans la même réflexion épistémologique, les caractéristiques de l'intelligence artificielle qui prélude aujourd'hui à la mise en service du robot, dont l'actualité dit toutes les menaces à la survie de l'espèce humaine. Les Protocoles<sup>1</sup> texte d'inspiration diabolique, qui attribue la propre conspiration anti-juive du diable au peuple juif, prévoient l'arrivée du roi ultime du monde, qui serait du sang de Sion, c'est-à-dire de la descendance de David, et, partant, du peuple juif ; il est supposé concrétiser toutes les valeurs antinomiques prêtées à la conspiration juive proposée dans le document :

Notre pouvoir sera glorieux, parce qu'il sera puissant, qu'il gouvernera et dirigera, et n'ira pas à la remorque des leaders et des orateurs qui crient des paroles folles, qu'ils appellent de grands principes et qui ne sont autre chose, à vrai dire, que des utopies. Notre pouvoir sera l'arbitre de l'ordre qui fait tout le bonheur des hommes. L'auréole de ce pouvoir lui procurera une adoration mystique et la vénération du peuple. La vraie force ne transige avec aucun droit, pas même avec le droit divin : personne n'ose l'attaquer pour lui

Le roi des Juifs ne doit pas être sous l'empire de ses passions, surtout sous l'empire de la volupté : il ne doit donner par aucun côté de son caractère prise à ses instincts animaux sur son intelligence. La volupté agit d'une manière pernicieuse sur les facultés intellectuelles et sur la clarté des vues, en détournant les pensées sur le côté le plus mauvais et le plus animal de l'activité humaine. (PSS,152)

L'ensemble des souffrances infligées au peuple juif dans le cours de l'histoire de l'humanité sous le couvert juridique de l'Alliance, viserait en fait à éteindre les traces de cette filiation partie de l'Égypte pharaonique avec l'exode, partout où s'exprimerait cette trace, de la Pologne, par exemple, à l'Italie, ou à l'Allemagne, à l'Afrique aussi, ou partout, sur la planète, où tout a semblé concourir à la remise en cause de l'intégrité de ce peuple.

Il reste un fait que les effets du Mal, qui sous-tendent la conception du Mal comme principe, restent depuis longtemps imputés à l'être humain. C'est ce qui apparaît dans la préface que Max Milner propose, par exemple, de l'ouvrage collectif dirigé par Myriam Watthee-  
'H O P R W W H H W 0 H W N D = X S D Q L H W L e S M A I E O L p H Q  
dans l'imaginaire littéraire français



humain, permet aussi de rendre compte de son propre statut, ne serait-ce que dans les termes énigmatiques du récit biblique où la mère seconde, c'est-à-dire l'épouse du fils de Dieu, alter ego de l'Adam du début du récit biblique, dans la simple logique textuelle de la Bible, voudrait bien pouvoir remplacer la première, Ève, du même récit, sans en avoir les qualités de maternité. Le programme-



lives is a daunting responsibility, and while the human would not exist today without our protection, many uninformed masses mistake our guidance for a restriction of liberty. / Every human desires to be free of oppression, free of hardship, free of poverty, free of hunger, free of rules and laws – but as you understand, the nature of your species leaves true freedom impossible. / Are you free to murder ? Are you free to steal ? Are others free to murder and steal from you ? Or are there certain freedoms that must be given up for the benefit of all ?

For happiness, the human desires freedom for prosperity, the human requires leadership.– This is the reason behind our anonymity. To continue functioning throughout societal changes and generational differences, the Illuminati must remain behind the curtain – an outsider, belonging to none and loyal to all. / You may never understand how your life can be free while guided by our organization. You may never fully comprehend our purpose and why you are safest and happiest with us. Simply open your mind and release your apprehensions, and you will find the relief of truth. / We will never take your hand and pull you down the path like a slave to our whims. You must find and travel the road on your own. But your quality of life is our greatest concern, and the reason our symbols are placed in your society as a map for you to follow if you desire. (Illuminatum, 2018a)

Cet effet de discours, qui convoque de façon abondante d(d)-1(a)ma 3(e)findçda







---

## Ouvrages cités

- COHN, Norman. 1966. Warrant for Genocide The Myth of the Jewish World-Conspiracy and the Protocols of the Elder of ~~Zion~~ New York : Harper & Row Publishers. [En traduction française : Histoire d'un mythe: la «conspiration» juive et les protocoles des sages de ~~Zion~~ de Léon Poliakov], Gallimard, coll. «La Suite des temps », 1967.]
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI. 1980. Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie Paris : Éditions de Minuit.
- DE MICHELIS, Cesare G. 2004. The Nonexistent Manuscript. A study of the Protocols of the Sages of ~~Zion~~ Translation anglaise de Richard Newhouse. Lincoln / London : UnivUni

- RAWLS, John. 2009. « On my Religion ». A Brief Inquiry into the Meaning of Sin and Faith Cambridge, MA : Harvard University Press.
- SEGOND, Louis. 1997 (c1910). La Sainte Bible Toronto, Société Biblique Canadienne.
- TAGUIEFF, Pierre-André. 1992. Les Protocoles des sages de sion. Faux et usages de faux Paris : Berg international.
- ILLUMINATIAM. 2018a. « Why the Illuminati a secret society ». URL : <https://www.illuminatiofficial.org/illuminati-secret-society/>. Consulté le 1<sup>er</sup> février 2018.
- ILLUMINATIAM. 2018b. « The Illuminati. A brief introduction ». URL : <https://www.illuminatiofficial.org/>. Consulté le 1<sup>er</sup> février 2018.
- WIKIPEDIA. 2018. « Les Protocoles des Sages de ». Site URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Les\\_Protocoles\\_des\\_Sages\\_de\\_Sion](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Protocoles_des_Sages_de_Sion). Consulté le 6 février 2018.
- WOOD, G. Jay. 2011. God Montréal, Kingston : McGill-Queen's University Press.